

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical  
du 12 octobre 2017**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)	Nombre de votes	
		Titulaires	Suppléants			
<b>949</b>	32	14	0	11	Pour :	14 + 2 pouvoirs
					Contre :	0
					Abstentions :	0

Le Comité du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, le **Judi 12 Octobre 2017 à 15 heures** à la Maison du Département à SAINT-LÔ (salle Alexis de Tocqueville) sur convocation du 26 septembre 2017. M. Patrice PILLET, Président, préside la séance.

**ETAIENT PRESENTS**

Délégués du conseil départemental titulaires :

Mme Christèle CASTELEIN (pouvoir de Mme LARSONNEUR-MOREL), M. Pierre de CASTELLANE, M. Jean-Paul FORTIN, Mme Maryse HEDOUIN, Mme Patricia LECOMTE, M. Gilles LELONG (pouvoir de Mme BOURY)

Délégués des communes titulaires :

M. Pierre-Yves AUSSANT, Mme Simone DUBOSCQ, Mme Françoise K'DUAL, Mme Marie-Françoise LEBONNOIS, Mme Emeline THEVENIN

Délégués des chambres consulaires, titulaires :

M. Jean-Christophe BOUTTE (CCI Ouest-Normandie), M. Philippe LAURENT (Ch de métiers et de l'artisanat)

**ETAIENT EXCUSES**

Délégués du conseil départemental, titulaires :

Mme Frédérique BOURY, M. Jacques COQUELIN, M. Gabriel DAUBE, M. Antoine DELAUNAY, M. Sébastien FAGNEN, Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, M. Jean-Marc JULIENNE, M. Jean LEPETIT, M. Jean MORIN, Mme Valérie NORMAND.

Délégués des communes, titulaires :

M. Stéphane AUCRETERRE, M. Gilles AUGER, M. Hubert MOUCHEL, M. Thierry TOTAIN.

Délégués des chambres consulaires, titulaires :

MM. Pascal FEREY, Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture), M. Daniel DUFEU et Mme Marie-Bénédicte LORENTE (CCI Ouest-Normandie)

**Retrait de la Commune de La Hague (commune déléguée d'Auderville)**

**Modification des statuts du SMEL**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'adhésion de la commune d'Auderville au SMEL,

Vu la réforme territoriale conduisant à la création de communes nouvelles ;

Vu l'adhésion de la commune déléguée d'**Auderville** à la commune nouvelle de la Hague ;

Vu la délibération en date du 21 mars 2017 du conseil municipal de la commune de la Hague, demandant le retrait, de la commune déléguée d'Auderville, du SMEL ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité, à l'unanimité des membres présents,

- entérine, conformément à l'article 7 de ses statuts, la décision de la Commune de la Hague (retrait de la commune déléguée d'Auderville) ;

- décide de la modification, le moment venu, de ses statuts relatifs à la composition du SMEL.

Pour extrait conforme,

**LE PRESIDENT DU SMEL,**

**Patrice PILLET**

